

L'Ancien de la Banque

Pages spéciales éditées à l'intention des retraités du groupe Société Générale



**L'ARSG vous souhaite
un bel automne**

Notre Amicale

- p 3 Le mot du président de l'ARSG
- p 4 à 6 PV du CA du 12 avril 2022
- p 6 Corrections - Liste des délégués et des correspondants régionaux
- p 7 Notre opération « Ambassadeurs »
- p 15 Dates des assemblées-repas des délégations régionales
- p 17 Bulletin d'adhésion

p 8 et 9 Actualités Maison

p 10 et 11 Mission Histoire

Passions d'amicalistes

- p 12 à 14 Souvenirs, souvenirs...
Du chameau à l'ordinateur
- p 14 à 16 Humour bancaire
Brèves de guichet
Une histoire...

La vie de nos régions

- p 18 à 27 Assemblées, repas, sorties...

Coordinatrice du Cahier SG :
Morane Blanc

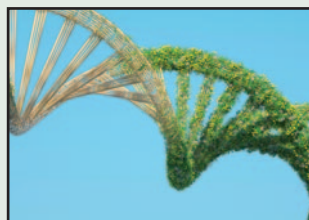
Contacts : 01 42 14 25 20
ou contact@amiret-sg.org

Permanences

- **Paris :** Tous les mardis de 14 h à 17 h
- **Bureaux :**
35 rue de Rome - 75008 Paris
- **Courrier :**
SG Amicale des retraités
75886 Paris Cedex 18
- **Contacts :**
Courriel : contact@amiret-sg.org
Président : 01 57 29 59 11
Administrateurs : 01 42 14 31 53
Secrétariat : 01 41 45 90 81
Journal : 01 42 13 22 86
Cotisations : 01 42 14 25 20
Télécopie : 01 42 66 17 88
Site Internet ARSG : www.amiret-sg.org
- **Provinces :** Cf. encart N°287 - janvier 2022
Se reporter aux modifications en page 6 de ce numéro d'octobre 2022.

page 3 **Le mot du président de l'ARSG**

page 7 **Notre opération « Ambassadeurs »**



pages 8 et 9
Actualités Maison



pages 10 et 11
Mission Histoire

pages 12 à 14 **Souvenirs, souvenirs... Du chameau à l'ordinateur**

pages 18 à 27 **Assemblées, repas, sorties...**

Cotisations pour 2022

Pour l'année 2022, le Conseil d'administration de l'ARSG a fixé le montant des cotisations à :

Retraité : 25 euros

Pension de réversion : 20 euros

À nos adhérents qui règlent leur cotisation annuelle par prélèvement automatique : rappelez-vous que si vous souhaitez « abonder » votre cotisation par **un versement supplémentaire au fonds de soutien**, vous pouvez toujours le faire par un chèque qui sera le bienvenu à notre adresse courrier.

Toute somme supplémentaire sera versée à notre fonds de soutien.

Les adhérents qui n'ont pas adopté le règlement de la cotisation par prélèvement automatique sont invités à la régler chaque année **avant le 15 février** par chèque à l'ordre de l'Amicale des retraités de la Société Générale, à adresser :

• Retraités de province

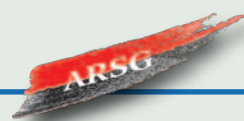
Obligatoirement au délégué régional ou au correspondant départemental de l'Amicale (liste publiée : cf. encart N°287 ou sur le site Internet de l'Amicale).

• Retraités de l'Île-de-France

SG Amicale des retraités
75886 Paris Cedex 18

Merci au nom de tous ceux que nous pouvons ainsi aider.

Le mot du président de l'ARSG



Madame, Monsieur,
Chers adhérents,

Je m'adresse à vous ce 22 août et vous prendrez connaissance de ces quelques lignes à la sortie de notre journal qui, je l'espère, suscite toujours votre intérêt. C'est le lien entre nous tous.

Jean-Claude
BREUGNON

J'espère que vous avez passé les meilleures vacances possible, en dépit des épisodes caniculaires, des catastrophes naturelles, afin de vous retrouver en famille, peut-être de vous faire de nouveaux amis, renouer avec des voyages dont vous avez été privés ou, tout simplement, vous apercevoir que près de chez soi, on peut faire de belles découvertes et de belles rencontres.

Vous en avez peut-être également profité pour réfléchir, car bien des défis nous attendent à la rentrée. Nous sommes confrontés à des enjeux indépendants de notre volonté : une nouvelle vague de Covid, la guerre à nos portes dont nous avons à subir les répercussions sur notre indépendance et son corollaire, l'inflation.

Tout cela ne doit pas nous empêcher de nous concentrer sur notre Amicale qui va connaître d'importantes transformations en raison du rapprochement avec l'Amicale du Crédit du Nord.

Nous devons relever ce défi à l'évidence souhaité par nos responsables avec le soutien, comme à l'habitude, des directions de nos deux Maisons.

C'est le devoir de chacun d'apporter sa pierre à l'édifice afin de **donner un nouveau départ à nos deux entités** faisant profit de leurs différences que nous découvrons.

L'occasion m'est donnée de remercier particulièrement Caroline Guillaumin, directrice des Ressources humaines et de la Communication du Groupe, que nous avons sollicitée récemment, laquelle a fourni le soutien très actif de ses équipes Communication afin de moderniser nos outils. Elle a pu, lors de notre assemblée le 19 mai dernier à Paris, très largement indiquer, lors de son intervention, l'intérêt qu'elle portait à notre action et son souhait d'accroître ce soutien.

Nous vous tiendrons informés de l'avancée des actions en cours.

Je vous souhaite une bonne fin d'année et y ajoute mon amical respect.

Ces deux années ont été difficiles pour le fonctionnement de notre association... l'avenir doit être - il le sera - meilleur !

LE SITE INTERNET DE L'AMICALE

www.amiret-sg.org



Sur le site Internet de l'Amicale, vous pouvez désormais faire directement vos modifications d'adresses postales, mails et téléphones. Vous pouvez aussi y inscrire de nouveaux adhérents ou prospects.

N'hésitez pas à vous y connecter et à nous dire ce que vous en pensez. Nous vous en remercions à l'avance.

Conseil d'administration

Extraits du procès-verbal du 12 avril 2022



Présents: M^{mes} M. Blanc - D. Copin - F. Isac - MM. J-C. Breugnon - R. Halimi - J-P. Hervy - J. Heutte - M. Lhéritier - P. Mangon - P. Tréton - C. Vivien

Excusés: MM. C. Neuvalle - G. Turquetil

Invités: MM. C. Farhi - G. Hutin

>> Validation du procès-verbal du Conseil d'administration du 8 mars 2022 (Pierre Mangon)

Le procès-verbal du Conseil d'administration du 8 mars 2022 est **validé à l'unanimité** des présents.

>> Présentation et validation des comptes de l'année 2021 (Gérald Hutin, Guy Turquetil, Roger Halimi)

Jean-Claude Breugnon demande à Gérald Hutin du Cabinet AACH, expert-comptable, commissaire aux comptes, de bien vouloir présenter les comptes d'exploitation et les bilans de l'Amicale et du fonds de soutien. **Aussi, en fonction des comptes présentés par Gérald Hutin, le Conseil approuve, à l'unanimité, pour l'exercice 2021, les comptes de l'ARSG et du fonds de soutien.**

Gérald Hutin tient à adresser ses remerciements à Roger Halimi, Guy Turquetil et Claude Vivien pour l'aide qu'ils lui ont apportée.

Bien entendu, cette approbation dépend du rapport des contrôleurs aux comptes affirmant que les comptes 2021 qui leur seront présentés ont été établis selon les normes professionnelles et reflètent avec sincérité la situation de l'Amicale des retraités de SG.

Les comptes d'exploitation et les bilans de l'Amicale et du fonds de soutien seront publiés dans le prochain « L'Ancien de la Banque ».

>> Organisation de la Convention des délégué(e)s (Jacques Heutte)

La Convention des délégué(e)s devrait se tenir à Deauville à « L'Amirauté ». Centre de congrès, réunions, repas et chambres seront sur un seul lieu.

La date retenue pour cette Convention sera du 8 au 9 novembre 2022. Un Conseil d'administration se tiendra le 8 au matin.

Il sera suivi par la Convention qui commencera par un déjeuner le 8 et se terminera le 9 après le déjeuner. Les chambres seront réservées à « L'Amirauté » pour la nuit du 8 au 9 novembre.

Jacques Heutte, administrateur, est chargé de l'organisation. **Une réunion est prévue à Deauville, le 4 mai, pour finaliser ces journées.** Outre Jacques, y participeront Jean-Claude Breugnon et Pierre Mangon.

>> Démission de Claude Neuvalle de son poste d'administrateur (Jean-Claude Breugnon)

Notre président informe le Conseil d'administration de la démission de Claude Neuvalle, administrateur et 1^{er} vice-président. Son état de santé ne lui permet plus d'assumer ses fonctions.

Compte tenu de son expérience et des excellents conseils prodigués à l'Amicale depuis plus de vingt-cinq ans, **le président propose que Claude Neuvalle soit nommé vice-président d'Honneur et conseiller du président:** nominations qui recueillent l'unanimité des administrateurs présents et qui seront à approuver par l'Assemblée générale du 19 mai.

Le Conseil tient, d'ores et déjà, à dire un grand merci à Claude pour son extrême dévouement en faveur de l'Amicale,

pour sa participation à son développement et l'esprit positif avec lequel il a mené ses missions. Son attitude apaisante a été souvent déterminante.



>> Remplacement de Claude Neuvalle à son poste d'administrateur (Jean-Claude Breugnon)

Notre président propose, au Conseil, la nomination de Claude Farhi au poste d'administrateur.

Cette proposition de nommer Claude Farhi est validée à l'unanimité et sera proposée, pour approbation, à l'Assemblée générale du 19 mai.

>> Visite du 19 avril de Nathalie Metoudi, responsable de la Communication interne SG

Pierre Tréton rappelle l'objectif visé dans le cadre de ce constat. **L'idée « phare » est de penser « Amicale des salariés et anciens salariés de SG ».**

La visite de Mme Metoudi est pour nous, l'opportunité d'obtenir un renfort intellectuel au niveau communication avec les actifs et, d'une façon générale, avec nos adhérents pour **la pérennisation de notre Amicale**. C'est aussi la possibilité pour nous de favoriser **des contacts avec les actifs**, sous la forme d'écrits, de lettres, par l'intermédiaire de « L'Ancien de la Banque » (à transformer pourquoi pas...). Il convient aussi, avec la participation de SG, de revoir l'information délivrée aux futurs retraités... Il faut aussi envisager **la mise en œuvre d'un site Internet attrayant, moderne et convivial** destiné aux actifs et aux retraités avec une communication en anglais pour nos expatriés...

En résumé, ci-dessous les points principaux à retenir pour cette entrevue avec Madame Metoudi :

- Parlons pour notre Amicale, de salariés et d'anciens salariés.
- La plaquette commerciale envoyée par la DRH : à revoir, à modifier, à transformer (faire un rajout de la carte de France et autre... le triptyque envoyé est un copié-collé de notre ancienne plaquette).
- Le site Internet à mettre en œuvre par un professionnel - Point impératif.
- La communication par « L'Ancien de la Banque » : le Livret 2, imaginons une partie destinée aux actifs et une partie aux anciens salariés...
- La communication par la lettre numérique Culture&Vous : à distribuer aux salariés actifs...
- Et pourquoi, ne pas utiliser les nouveaux supports de communication : LinkedIn, Facebook, Twitter...?

>> Informations et échanges

- **Communication sur le fonds de soutien : versements au 31 mars 2022**

Depuis le 1^{er} janvier 2022, aucun amicaliste n'a demandé l'aide du fonds de soutien.

Les délégué(e)s ont reçu, en leur temps, des instructions pour évoquer systématiquement avec leurs amicalistes la possibilité qu'ils ont de solliciter l'intervention du fonds de soutien en cas de difficultés.

- **Remboursement des fleurs, couronnes, coussins et composition florales suite aux obsèques d'adhérent(e)s (Marc Lhéritier)**

Actuellement en vigueur, **la méthodologie d'avancer les fonds par le ou la délégué(e) sur sa trésorerie locale** avant d'en demander le remboursement directement auprès de la DRH a montré ses limites.

- **Les constats** mettent en avant que les dossiers sont traités tardivement, voire oubliés, que les contacts avec M. Lecomte de la DRH sont difficiles, que les suspens courent parfois sur deux exercices. De guerre lasse, certains délégué(e)s le prennent en charge localement. Certains autres, plus informés, demandent alors à ARSG Paris de les rembourser, ce qui est fait par le trésorier. Pour ces dossiers, c'est alors ARSG Paris qui relance la DRH.

- Proposition d'une nouvelle méthodologie

Dès que la dépense est effectuée, le délégué demande le remboursement à ARSG Paris, à l'appui des justificatifs. Mme Leroyer (rue de Rome) sera chargée du suivi de toutes les nouvelles opérations en y ajoutant les opérations en cours, en attente de remboursement, qu'elles soient encore en région ou déjà à Paris. Mme Leroyer (avec Roger Halimi ou Marc Lhéritier) contactera l'interlocuteur désigné de la DRH, pour organiser la mise en place de cette nouvelle procédure et fixer un échange régulier (mensuel, trimestriel?) afin de faire le point des dossiers en cours de traitement à la DRH.

- Avantages de ces changements

La DRH ne sera plus sollicitée par les délégués, qu'elle ne connaît d'ailleurs pas, disposant d'adresses mail disparates, pas souvent identifiées ARSG.

Nous apportons un « plus » à la DRH, qui n'aura plus de relations qu'avec un nombre limité d'interlocuteurs (deux à trois), ce qui lui facilitera les choses.

- **Point sur les frais de tenue de compte perçus par l'Agence Centrale (Marc Lhéritier)**

Lors de la dernière entrevue entre l'ARSG et notre interlocutrice à l'Agence Centrale, nous avons confirmé notre souhait d'une facturation globale des frais au niveau du Siège de l'Amicale.

Nous sommes, en effet, confrontés, en province, de manière frontale aux centres de profit. Après beaucoup de négociations, de temps perdu, les délégué(e)s arrivent à se faire rembourser certains de tous les frais, d'autres de quelques-uns.

Il est certain que si Célia Lopez-Barbosa, chargée d'affaires Associations à l'Agence Centrale, avait un écrit de la Direction Générale sur l'exonération des frais, elle pourrait intervenir auprès de toutes les DEC. **De nouvelles propositions sont à faire.**

- **Personne en difficulté, intervention de Jacques Heutte dans le cadre du fonds de soutien (Jacques Heutte)**

Jacques Heutte informe le Conseil d'un cas particulier qui lui a été soumis. Interrogé par une salariée depuis une quinzaine d'années de la SG,

amputée d'une jambe et appareillée depuis huit ans, Jacques fait part aux administrateurs de la demande de cette dame qui sollicite l'Amicale pour une aide financière à l'achat d'une prothèse.

Bien entendu, ce n'est pas l'Amicale des retraités qui peut intervenir, mais le fonds de soutien.

Mais pour solliciter le fonds de soutien, il faut obligatoirement adhérer à l'Amicale.

Le Conseil charge Jacques Heutte d'en rendre compte à la salariée Société Générale qui lui a fait part de sa situation.



>> **Prochaine réunion du Conseil d'administration** : le mardi 7 juin 2022 à 10 heures.

LETTRE DE L'UFRB FLASH INFO

De façon mensuelle, tout en maintenant des liens durables avec votre Amicale, La Lettre de l'UFRB souhaite vous offrir :

- Un contenu riche avec des informations pertinentes.
- Une meilleure lisibilité.
- Une présentation aérée.
- Un accès sur tout support.

>> Si vous souhaitez être destinataire de la Lettre de l'UFRB et des flashs diffusés par nos soins, **communiquez-nous votre adresse mail**. Cet abonnement est compris dans la cotisation annuelle.

CONTACTER VOTRE AMICALE



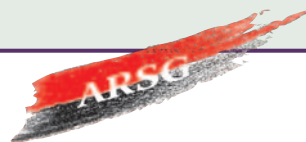
• nos bureaux à Paris :
35 rue de Rome - 75008 Paris

• courrier :
SG Amicale des retraités
75886 Paris Cedex 18

• téléphone : 01 41 45 90 81

• mail : contact@amiret-sg.org

CORRECTIONS - Liste des délégués et des correspondants régionaux ARSG



Vous pouvez retrouver la liste complète des délégués et correspondants régionaux dans l'encart du N°287 de janvier 2022.

Cependant, nous souhaitons tenir à jour cette liste. Nous vous communiquons donc ci-contre, les modifications reçues au cours des dernières semaines. **Merci d'en tenir en compte.**

**06 - Haute-Marne -
Meurthe-et-Moselle - Meuse -
Vosges (52-54-55-88)**

Délégué Daniel Deschryver
Rés. la Louvière - 25, rue de la Louvière
88000 Épinal
Tél. : 03 29 34 70 03 - 06 80 48 86 83
Mail : daniel.deschryver@wanadoo.fr

PLUS QUE JAMAIS !

Nous avons besoin de vous



Vous êtes nombreux à nous demander de vous envoyer un supplément (une quarantaine) de magazines afin de les diffuser au sein de vos équipes...

Pourquoi pas vous ?

N'hésitez pas à nous préciser le nombre et la destination souhaités.

Rendez-vous sur notre site www.amiret-sg.org

pour multiplier vos parrainages.

À défaut, vous pouvez obtenir de nouveaux flyers auprès de votre délégué.

La Lettre CULTURE&VOUS

Nous vous rappelons que désormais, existe **une lettre numérique mensuelle**, dédiée à la culture, aux arts, spectacles, histoire et géographie ainsi qu'une visite virtuelle offerte aux premiers inscrits.

Cette lettre est incluse **GRATUITEMENT** dans votre cotisation annuelle.

POUR RECEVOIR CETTE LETTRE, il suffit de nous communiquer votre e-mail sur contact@amiret-sg.org ou directement sur notre site Internet www.amiret-sg.org

CHANGEMENT D'ADRESSE

On déménage !

Nous recevons régulièrement de la Poste des magazines en retour lors de chaque diffusion avec l'indication NPAI (n'habite pas à l'adresse indiquée).

Nous cherchons à comprendre la raison de ces retours et lorsque nous pouvons joindre le destinataire, cette raison est souvent un changement de domicile.

Alors, **merci de penser à nous prévenir**, via votre délégué ou directement au Bureau parisien ou désormais via notre site Internet : www.amiret-sg.org

Interview de Frédéric Oudéa

Les résultats financiers du second trimestre et premier semestre 2022



Frédéric Oudéa,
Directeur général
de Société Générale

>> Quel bilan dressez-vous de ce deuxième trimestre 2022, dans un monde toujours marqué par l'invasion de l'Ukraine par la Russie et par l'inflation ?

Frédéric Oudéa : Société Générale a réalisé d'excellentes performances au deuxième trimestre 2022, et obtenu de très bons résultats. Bien entendu, nous enregistrons la cession de notre filiale en Russie, dont les effets, anticipés, engendrent une perte de trois milliards d'euros après impôts, et un impact très limité en capital. Mais tous nos métiers progressent, et ont engendré une forte progression des revenus. En complément, une bonne gestion des coûts, un coût du risque faible qui traduit la qualité du portefeuille de crédit, conduisent à un résultat sous-jacent très élevé. Sur la première partie de l'année, nous avons des résultats supérieurs à l'année dernière qui marquait déjà un niveau historique.

>> Vous remettez en perspective votre feuille de route stratégique et communiquez des cibles financières pour 2025. Pourriez-vous nous en dire davantage ?

Frédéric Oudéa : Au-delà de l'incertitude sur le très court terme, il est important de se projeter à 2025. Les priorités essentielles et communes à l'ensemble de nos métiers sont tout d'abord la satisfaction client ; ensuite, les transformations profondes autour de l'ESG (critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance), notamment la transition énergétique pour laquelle nous avons porté nos objectifs de financement à 300 milliards d'euros ; enfin, la poursuite de la digitalisation qui touche toutes les activités. Notre ambition est d'arriver à un niveau durable de rentabilité de 10 %, sur la base d'une cible en capital de 12 %, adaptée à notre business model.

« Le deuxième trimestre 2022 conclut deux ans d'intense et disciplinée exécution de nos différents projets stratégiques. Nous avons simplifié et renforcé la résilience de notre modèle d'affaires avec succès, transformé nos métiers pour accompagner l'évolution des besoins de nos clients et les transformations profondes autour des technologies numériques et de la RSE, et investi de manière ciblée dans des métiers à fort potentiel de croissance. » Frédéric Oudéa, Directeur général de Société Générale

PRINCIPALES CIBLES FINANCIÈRES DU GROUPE EN 2025



**CROISSANCE DES REVENUS⁽¹⁾
CAGR 2021-2025**

≥ 3%

(1) Sur la base des revenus de Global Markets à 4,7 milliards d'euros en 2025



ROTE

10%



CET1

12%⁽²⁾

(2) Sous Bâle IV

> Regardez l'interview entière sur les performances de Société Générale sur www.investors.societegenerale.com/informations-financieres-et-extra-financieres/resultats-et-publications-financieres/resultats-trimestriels

Mobilisation en faveur du pouvoir d'achat

>> Dans un contexte d'inflation, Société Générale et Crédit du Nord ont décidé de prendre des mesures spécifiques, avec une attention particulière portée à leurs clients en situation de fragilité financière et aux étudiants, confrontés depuis la crise sanitaire à de nombreuses difficultés.



Ainsi, dès septembre 2022, l'offre dédiée aux clients en situation de fragilité sera réduite à 1 €/mois (au lieu de 3 € actuellement). Pour la rentrée scolaire, en plus d'être le premier distributeur de prêts étudiants garantis par l'État avec BPI France qui permet l'accès au crédit aux étudiants sans caution personnelle ni condition de ressources, Société Générale et Crédit du Nord octroieront les prêts étudiants à prix coûtant, c'est-à-dire sans marge.

Enfin pour tous les clients particuliers, la Banque de détail Société Générale en France et le Groupe Crédit du Nord s'engagent à la stabilité globale des tarifs en 2023 sur les services bancaires (cotisation carte, frais de tenue de compte, etc.).

Une révolution bancaire pour faire face au changement climatique

>> En quelques décennies, le secteur bancaire a subi une véritable révolution, portée notamment par les enjeux de décarbonation de l'économie, qui engendrent un alignement entre tous les acteurs : gouvernements, secteur privé, institutions, associations...



© Anethly Onufiyenko

L'ensemble des chaînes de valeur sont concernées pour atteindre les objectifs liés au changement climatique, donnant aux banques un rôle majeur. Partenaires de l'ensemble des parties prenantes, elles orientent le financement vers la transition énergétique. La revue holistique des nouvelles chaînes de valeur repose sur des nouvelles technologies et des nouveaux modèles d'entreprise, que les banques doivent maîtriser.

« Non seulement nous fournissons des solutions de conseil et de financement aux entreprises bien implantées ou aux gouvernements, mais nous intensifions également notre approche dans de nouveaux secteurs, en contribuant à modéliser les chaînes de valeur émergentes et à influencer les politiques gouvernementales. Dans ce que nous considérons comme une transformation majeure, nous plaçons la décarbonation au cœur de toutes nos activités car les transactions nécessiteront les expertises de l'ensemble de nos équipes », déclare Pierre Palmieri, responsable Global Banking and Advisory chez Société Générale.

> La suite de l'article sur www.wholesale.banking.societegenerale.com/fr/insights/expert-view-points

> Retrouvez toutes nos actualités sur www.societegenerale.com

Sogégarde

Un coffre-fort pour les œuvres d'art



Lancé en 1972, le service Sogégarde propose à ses clients de leur confier la conservation de leurs œuvres d'art et de leurs supports d'information. Une grande première dans la profession bancaire.

>> **Au début des années soixante-dix, Société Générale s'applique à diversifier ses offres de crédit, d'épargne, de placements et de produits au bénéfice d'une clientèle de plus en plus exigeante.**

Dans un contexte de forte concurrence, stimulée par la libéralisation et la dématérialisation progressive des marchés, elle innove dans le secteur bancaire en créant, en juin 1972, le service Sogégarde, une filiale entièrement dédiée à la conservation des œuvres d'art et des objets précieux. Devant la montée des cambriolages, des braquages et des agressions en tous genres, il rencontre d'emblée un franc succès auprès des collectionneurs et des professionnels de l'art.

D'abord parce qu'il offre d'exceptionnelles garanties en matière de sécurité et de discrétion.

Ses locaux se situent dans l'ensemble immobilier du Trocadéro, à proximité de la Tour Eiffel, lequel abrite

la conservation centrale des titres et des valeurs du groupe Société Générale. **Un véritable donjon au cœur de la capitale, invisible de l'extérieur,** ceint de murs de 70 mètres de hauteur et de 50 mètres de diamètre, avec des sas de protection sous forme d'une dizaine de doubles portes blindées, de fossés inondés et de murs de béton mobile. Le complexe est équipé de systèmes de détection et de protection les plus modernes contre le vol et l'incendie et fait l'objet d'une surveillance permanente de jour comme de nuit. Réparties dans une succession d'alvéoles, des salles climatisées assurent les conditions thermiques et hygrométriques optimales pour la conservation les œuvres sensibles à l'usure du temps : objets d'art et de collection (tableaux, meubles, sculptures, tapis, porcelaines, orfèvrerie...), médailles, pierres et métaux précieux, mais aussi supports d'information (manuscrits, timbres, brevets, bandes magnétiques...).



« Un véritable donjon au cœur de la capitale, invisible de l'extérieur, ceint de murs de 70 mètres de hauteur et de 50 mètres de diamètre, avec des sas de protection sous forme d'une dizaine de doubles portes blindées, de fossés inondés et de murs de béton mobile. » »

**le vol, ce n'est pas le seul danger
pour un objet précieux**



sogégarde
un service exclusif de la Société Générale.

renseignez-vous ici ou téléphonez à 553 88 02 / 553 70 76

« Au fil du temps, le service Sogégarde en vient à abriter un « musée secret ». C'est là, notamment, que 82 œuvres de Picasso sont mises à l'abri après le braquage du Palais des Papes d'Avignon en février 1976. » »

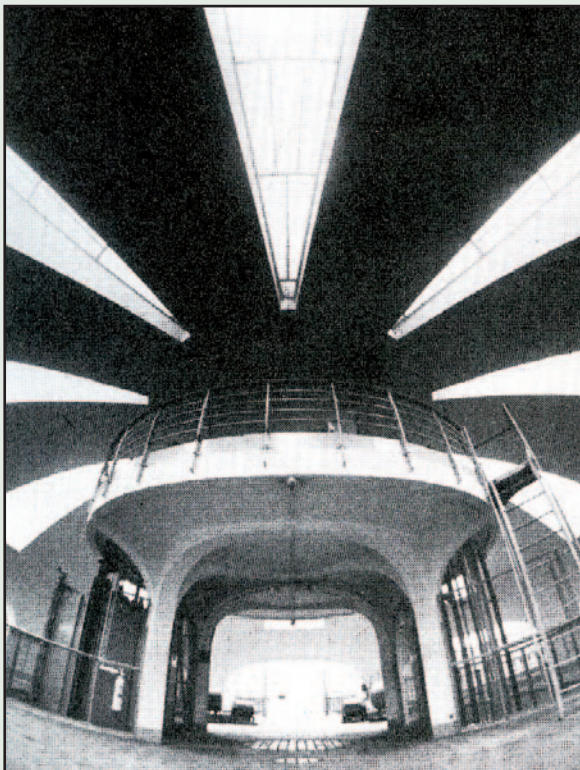
Autre spécificité, et non des moindres, le service est confié à une équipe d'experts en histoire de l'art et en gestion du patrimoine. Recrutée en partie à l'École du Louvre, elle comprend jusqu'à une trentaine d'agents diplômés, des conservateurs, des gestionnaires de collection, des techniciens en emballage, des manipulateurs et des transporteurs agréés. Ces collaborateurs passionnés garantissent à chaque client, pour une durée variable allant d'un mois à un an renouvelable, la plus extrême confidentialité : contrats

à numéros secrets, colis scellés, conteneurs cadenassés, accès aux salles de conservation réservé au seul personnel spécialisé, entrepôt privé sous douane destiné à accueillir à titre temporaire les objets d'art en transit (en franchise de tous droits et taxes). Ajouté à cela, des salons discrets et confortables sont mis à la disposition des clients pour leur permettre de présenter leur collection à des personnes de leur choix : experts, commissaires-priseurs, restaurateurs, photographes, antiquaires...

Au fil du temps, le service Sogégarde en vient à abriter un « musée secret ». Ses locaux sont équipés de cimaises sur rail où les tableaux de maîtres et les tapisseries sont placés à l'air libre tout en bénéficiant d'un éclairage régulier, constant et de faible luminosité. **C'est là, notamment, que 82 œuvres de Picasso sont mises à l'abri après le braquage du Palais des Papes d'Avignon en février 1976.** Malgré son excellente réputation, le service Sogégarde disparaît dans le courant de l'année 1986, faute de rentabilité, la dématérialisation des titres - transférés à Nantes à partir de 1975 - ayant rendu problématique l'exploitation à terme de l'immeuble du Trocadéro. Ce dernier édifice sera d'ailleurs cédé et détruit l'année suivante à la faveur d'une opération immobilière.

✍ Farid AMEUR, historien

© Archives historiques Société Générale



« Les tableaux de maîtres et les tapisseries sont placés à l'air libre tout en bénéficiant d'un éclairage régulier, constant et de faible luminosité. » »

■ Souvenirs, souvenirs...

DU CHAMEAU À L'ORDINATEUR

Voyage au cœur des métiers de la banque de réseau autour des « Trente Glorieuses »

par Louis HACOT

Beaucoup d'entre nous ont apprécié le début des écrits de Louis Hacot : « Du Chameau à l'Ordinateur ». Nous poursuivons donc son récit à partir du cinquième chapitre.

Cinquième époque de 1973 à 1977

SOUS-DIRECTEUR PUIS DIRECTEUR ADJOINT D'UN GROUPE IMPORTANT

M'appuyant sur l'expérience acquise à Lagny auprès d'une clientèle commerciale importante et variée, j'avais donc accepté le poste de RCC du groupe de Nancy, fonction dont j'avais tout à apprendre. Je découvrais un état-major structuré, composé du directeur et de trois sous-directeurs responsables, chacun, d'un secteur d'activité particulier: RCC pour le secteur de la clientèle commerciale, RCP pour celui de la clientèle de particuliers et RGA pour celui de la gestion administrative. Ma fonction incluait aussi d'être hiérarchiquement le numéro deux, juste après le directeur d'un groupe d'une bonne vingtaine de guichets servis par près de trois cents agents. **Ceci me faisait prendre conscience de devoir, une fois encore, apprendre une nouvelle manière d'exercer le métier de banquier.** Parmi celles-ci, j'ai découvert, entre autres à Nancy, une manière originale de faire de la publicité sur notre activité, en créant **des événements attirant le public** dans notre vaste hall. C'est ainsi que de fréquentes expositions artistiques y étaient installées, à l'initiative de notre directeur qui aimait particulièrement l'art et les réceptions. Il avait également fait installer un magnifique aquarium face au guichet des visas, qui aidait les clients pressés à patienter et attirait leurs enfants.

Aidé par une solide équipe constituant les services Banque et Étranger et bien encadré par un second sous-directeur et plusieurs autres cadres, je n'avais à me soucier que de la clientèle commerciale et industrielle du groupe. Je m'y employais avec plaisir sous la houlette d'un directeur qui me faisait entière

confiance, ce qui était nouveau pour moi. Dans ce poste, je travaillais plus sur le management de l'équipe et le contrôle des opérations et des dossiers que sur des problèmes matériels, et j'avais la possibilité de multiplier les contacts avec les dirigeants d'entreprises et les visites d'usines pour bien compléter l'étude de leurs dossiers.

J'ai respecté la tradition locale des repas d'affaires qui mêlaient l'utile à l'agréable. Je pouvais aussi visiter régulièrement les bureaux rattachés et avoir un œil sur les activités des autres secteurs (clientèle privée et gestion administrative), au sein du comité de direction, réuni chaque matin, et que je dirigeais moi-même lors des absences du directeur. **J'ai relevé ainsi la présence dans l'agence de deux cadres spécialisés, l'un dans le traitement des réclamations de la clientèle et l'autre dans la gestion des dossiers contentieux,** postes dont j'ignorais l'existence, mais dont la nécessité m'est vite apparue, et devait m'inspirer par la suite.

En qualité de RCC, je me suis investi dans les dossiers d'exportation et dans le financement de promotions immobilières, ainsi que dans les opérations de crédit-bail immobilier et matériel avec nos filiales Sogebail et Sofinabail. En matière de financement des investissements, nous travaillions aussi avec le Crédit National qui disposait d'une antenne locale, ainsi qu'avec la Société de Développement régional de Lorraine (SDR) très active en matière de crédit à long terme. L'intervention directe de la banque se limitait aux crédits moyen terme (cinq à sept ans) réescomptables ou non. Ces opérations étaient traitées par une petite équipe de deux cadres, dont l'un d'entre eux put rejoindre, sur ma proposition, le « Vivier » qui, au sein de la Direction du réseau, assurait une formation complémentaire de qualité sur ce que l'on pouvait appeler les financements spéciaux: ils ont tous deux fait depuis une belle carrière. **Il m'a été aussi confié deux missions particulières passagères.**

D'abord, celle d'accepter la présence dans mon bureau, durant plusieurs semaines, d'un cadre supérieur venant de la compagnie Air France et appelé à prendre un poste de direction au Département de l'Étranger. Puis celle d'un cadre rentré d'une mission de direction dans une filiale africaine et en attente d'une nouvelle affectation dans le réseau en France. **J'ai ainsi joué au professeur en leur ouvrant les dossiers et leur montrant ma manière de les traiter, réceptions des clients y compris.** Je fus également sollicité pour **donner des cours de banque** pour la préparation à l'examen de chef des bureaux, dans la prestigieuse abbaye de Pont à Mousson ; j'ai beaucoup aimé ce rôle auprès des plus jeunes de les initier à l'étude des bilans et à l'analyse financière sans oublier la connaissance des dirigeants et leurs motivations.

En 1976, à la faveur de la reconnaissance à un syndic de son droit à exercer une action judiciaire en responsabilité contre une banque, **il est apparu officiellement que celle-ci pouvait être reconnue coupable de soutien abusif** en accordant un prêt à une société déjà, en difficulté, prêt aggravant sa situation au détriment des autres créanciers. **Il nous fallait désormais tenir compte de cette position de la justice et nous montrer plus vigilant et prudent.**

Dans le domaine de la clientèle privée, notre filiale Sogecap se lançait dans le secteur de l'assurance vie et de la diversité des placements d'épargne : nous avons pu ainsi proposer à nos clients fortunés des investissements en forêts, en diamants bruts ou en wagons de marchandises et, au plus grand nombre, des contrats d'assurance vie. Le placement de ces nouveaux produits, bien commissionnés, connut même un grand succès qu'il a fallu freiner, car il eut quelque temps des répercussions dommageables sur l'évolution des dépôts de la clientèle. Le lancement du plan d'épargne logement (PEL), s'adressant à une très large clientèle, fut vite un succès en raison de sa rémunération et de ses perspectives à terme de financement à bon taux d'un projet immobilier. Les placements en valeurs mobilières n'étaient pas pour autant négligés et les clubs d'investissement regroupaient les plus dynamiques des détenteurs d'actions. **Le nombre de comptes de particuliers connaissait une belle progression du fait de la politique de mensualisation des salaires imposée par le Gouvernement.** Pour accompagner cette extension de clientèle, plusieurs nouveaux bureaux de quartiers furent ouverts, dont un plus spécialement dédié à l'approche du monde étudiant important dans la ville, et un autre en accès direct par automobile. **Mais les agressions de guichets se multipliaient un peu partout, causant des inquiétudes** qui ont connu leur point d'orgue avec les pillages des salles des coffres des agences de Nice et de l'Île Saint-Louis à Paris. Le renforcement de la sécurité est alors devenu une préoccupation majeure et nous avons dû procéder

à une inspection minutieuse de toutes les salles de coffres, puis réaliser les travaux nécessaires : nous avons eu en effet des surprises désagréables en constatant la vulnérabilité de certaines salles.

L'informatique avait largement atteint les services du siège et s'imposait de diverses manières.

Par exemple, une filiale nommée Société Générale de Services et de Gestion (SG 2) offrait à notre clientèle d'entreprises, par notre intermédiaire, des services informatiques spécifiques. Mais elle permit aussi de faire apparaître les célèbres tableaux de bord nous précisant le détail des activités commerciales, leurs volumes respectifs et leur rentabilité par produit, la répartition des moyens mis en œuvre, ainsi que bien d'autres renseignements. C'était le résultat d'une comptabilité devenue analytique, qui devait devenir un précieux outil de gestion pour le directeur, chacun des R (RCC, RCP et RGA), mais aussi pour la Direction du réseau. **Ces tableaux nous obligèrent à une véritable révolution culturelle en ce sens qu'ils pouvaient révéler une situation ignorée et bousculer les idées préconçues sur la rentabilité réelle de certaines activités.** C'est ainsi qu'une certaine émulation, voire même une rivalité, est apparue entre RCC et RCP qui fut stimulante en permettant de savoir où il fallait corriger ou changer de politique commerciale locale. **Perfectionnés au fil du temps, ces tableaux devinrent également une arme fatale entre les mains de l'inspection :** finies les réponses évasives ou tronquées faites en l'absence de statistiques précises, les chiffres parlaient d'eux-mêmes.

Les travaux quotidiens étaient un peu facilités par la présence de petites machines permettant à un bureau allégé de transmettre à l'agence, en cas de présentation d'un chèque à payer, les données nécessaires à l'obtention de l'accord de paiement : provision et signature. L'agence était aussi équipée d'une machine à poches (très bruyante) qui répartissait par destination les chèques à présenter en compensation. **Mais l'allègement le plus spectaculaire des tâches quotidiennes fut la prise en charge par les services du siège à Tigery de la position comptable des comptes de clientèle.** Les mécanographes traitaient les opérations sur des machines appelées Adding je crois, produisant des listages, mais aussi des supports informatiques (bandes perforées) télétransmis chaque soir à Tigery par l'intermédiaire d'un « modem ». Le résultat du traitement de nuit nous revenait le lendemain matin par courrier interne sous forme de supports papier, puis de microfiches, accompagnés du listing des écritures à régulariser (DAR), non prises en compte pour cause principale de manque de provision. Les retards et incidents techniques rendaient parfois difficile de connaître avec exactitude le solde d'un compte, mais, nous nous sommes habitués à cette manière plus moderne de travailler après la disparition du carton de compte.

Après que j'eus décliné la proposition d'aller à Paris rejoindre un poste à la Direction des agences de Province, vint ma nomination sur place de directeur adjoint, tout en restant RCC, ce qui me valut de remplacer parfois le directeur auprès des instances locales : Comité local des banques, Banque de France, et manifestations diverses telles que les réunions publiques sur les opérations boursières ou sur les activités commerciales. J'aimais les contacts avec les grands dirigeants d'entreprises, sortir du quotidien pour représenter la banque à l'extérieur : **j'avais vraiment l'impression de jouer désormais dans la cour des grands**, d'autant que je fus invité, dans mon nouveau grade, à participer aux réunions annuelles des directeurs organisées par la Direction Province.

Au terme de quatre années dans la fonction de RCC au sein d'un grand groupe, et après avoir suivi quelques stages divers de formation, je me sentais prêt pour un nouveau départ, un nouveau métier, celui de directeur de groupe avec encore plus de responsabilités.

La nouvelle politique d'organisation du réseau, qui semblait être à l'ordre du jour, m'en fournit l'occasion en me proposant de **retourner dans le Nord participer à l'éclatement du grand groupe de Lille en trois entités nouvelles** dont une me serait confiée, et j'acceptais. Mais je partais seul à Armentières en octobre, car ma famille restait à Nancy pour l'année scolaire, dans l'impossibilité de faire changer rapidement d'écoles nos six enfants. Ainsi, chaque fin de semaine, j'ai fait la navette entre Nancy et Armentières jusqu'en juin 1974 où nous pûmes enfin déménager, mettant ainsi fin aux huit mois de mon régime hôtel-restaurant. **Ma nomination de directeur de groupe imposait ce sacrifice...**

LA SUITE

**Sixième époque de 1977 à 1982
Direction d'un Groupe en création**

...

**DANS LE PROCHAIN NUMÉRO
de L'Ancien de la Banque**

HUMOUR BANCAIRE

> Source Internet

>> Une vieille dame se présente à une agence bancaire pour effectuer un retrait d'espèces. Elle remet sa carte bancaire au caissier de la banque et lui dit :

- Je voudrais retirer 10 euros, s'il vous plaît.

Le caissier lui dit :

- Pour les retraits de moins de 100 euros, veuillez utiliser un guichet automatique.

- Je peux savoir pour quelle raison ?, **demande la vieille dame.**

Le caissier lui répond en lui rendant sa carte bancaire :

- Ce sont les instructions Madame. S'il vous plaît, il y a des gens derrière vous... en attente ! S'il vous plaît partez, si vous n'avez rien d'autre à demander !

La vieille dame reste silencieuse quelques secondes, puis rend la carte au caissier et dit :

- S'il vous plaît, aidez-moi à retirer tout l'argent de mon compte !



Le caissier est étonné quand il vérifie le solde de la vieille dame et lui dit :

- Vous avez 500 000 euros sur votre compte et la banque n'a pas ce montant pour le moment. Pouvez-vous revenir demain ?

Froidement, la vieille dame demande :

- Combien est-ce que je peux retirer sur place ?

Le caissier lui dit :

- Tout montant jusqu'à 3 000 euros.

- Eh bien, s'il vous plaît, donnez-moi 3 000 euros maintenant, **dit la vieille dame.**

Le caissier retourne avec colère dans l'armoire, en sort des paquets de 20 euros et 10 euros et passe les dix minutes suivantes à compter les 3 000 euros. Il les tend à la vieille dame et lui demande :

- Est-ce que je peux faire autre chose pour vous aujourd'hui ?

Tranquillement, la vieille dame met 10 euros dans son sac à main et dit :

- Oui, je veux déposer 2 990 euros sur mon compte.

Anecdotes
et souvenirs
sur votre
profession
bancaire

N'hésitez pas à nous les faire
parvenir!

Morane Blanc :
contact@amiret-sg.org

BRÈVES DE GUICHET COMBINAISON OU PAS ?

>> Dans les années 1970, les dames portaient très souvent sous leur robe une combinaison, sous vêtement qui évitait notamment la transparence de leur habit.

Ce détail de mode a son importance pour l'anecdote suivante.

À cette époque, jeune employé de banque, j'étais affecté au service des Titres.

Outre la prise des ordres de Bourse, le paiement des coupons, j'accompagnais les clients dans la salle des coffres. Un coffre comprenait un système d'ouverture basé sur deux serrures, l'une pour la clé que possédait la banque et l'autre pour le client qui ne pouvait ouvrir son coffre qu'après avoir fait la combinaison sur trois mécanismes en tournant de gauche à droite (de 0 à 9) permettant d'ouvrir la porte donnant accès à ses trésors.

Ce jour-là, je descends, après les formalités d'usage, contrôle d'identité et signature du carton d'accès, à la salle des coffres avec une jeune femme au physique très agréable. Arrivé devant son coffre, je lui pose la question classique et sans arrière-pensée : « Avez-vous une combinaison ? » car, dans ce cas, les mécanismes étaient souvent sur la base « 0 ».

La dame a rougi et m'a répondu « Non ».

A-t-elle espéré une aventure inespérée dans un lieu de phantasme, je ne le saurai jamais!

 Jacques CAPITAINE

DATES des prochaines assemblées-repas des délégations régionales



Dans la mesure où il n'y aurait aucun empêchement pour raison sanitaire, veuillez trouver ci-dessous les dates des assemblées-repas programmées...

- RÉGION 1 : 13 octobre 2022
- RÉGION 3bis : 27 septembre 2022
- RÉGION 24 : 5 octobre 2022
- RÉGION 41 : 27 septembre 2022
- RÉGION 43 : 19 septembre 2022

L'ARSG RECHERCHE TOUJOURS DE L'AIDE



> Nous recherchons toujours
un animateur pour
le département 92.

**N'HÉSITEZ PAS À NOUS
CONTACTER !**

• Tél. 01 42 14 31 53
le mardi après-midi

• Mail : contact@amiret-sg.org

UNE HISTOIRE... DE DATE DE PRÉLÈVEMENT...

>> Dans les derniers numéros de « L'Ancien de la Banque », vous demandez que l'on vous raconte des souvenirs, anecdotes ou autres péripéties. En voici une, bien banale cependant.

En 1984, la chaîne CANAL+ fut créée.

Une chaîne privée et payante, c'était une nouveauté.

Or, il fallait recouvrer les cotisations. Il y avait le chèque, bien sûr, mais il était peu fiable puisqu'il émanait de l'abonné qui pouvait oublier de l'envoyer. Il y avait aussi l'avis de prélèvement « papier », plus sophistiqué, assez nouveau pour l'époque, mais d'une gestion lourde et coûteuse.

C'est pourquoi, la Société Générale, assez en pointe sur les prélèvements et virements automatiques, eut ainsi l'opportunité de proposer à la chaîne la gestion du recouvrement des abonnements « par l'informatique », comme on disait à l'époque.

CANAL+, à partir de son fichier clients, nous fournissait des bandes magnétiques que nous traitions dans notre application spécifique afin de présenter ces prélèvements à « l'ordinateur de compensation », alors sous la tutelle de la Banque de France. **Les termes que j'emploie font sourire aujourd'hui mais, à l'époque, cela relevait de la technologie de pointe.**



Donc, nous fûmes invités par le directeur commercial de CANAL+, rue Olivier de Serres, dans le 15^e arrondissement de Paris pour lui présenter notre offre. La chose était d'importance et pour l'occasion deux ou trois « pontes » n'avaient pas dédaigné de se déplacer. On avait pris, à tout hasard, la précaution de m'associer à la réunion en tant que jeune cadre responsable du service concerné, au cas où...

J'étais dans mes petits souliers.

On discute, on se fait préciser tel ou tel point technique, les conditions, les délais...

Bref, on s'accorde et le directeur commercial nous confie le recouvrement pour les dizaines de milliers de ses abonnés. Nous étions satisfaits, on venait d'enlever un marché prestigieux. **Quand le directeur posa la question suivante : « Ah, j'oubliais ! À quel jour du mois faudra-t-il que se fasse le prélèvement ? »** Les « pontes » se regardent : ils n'avaient aucune idée de la chose...

Alors je lève le doigt, comme à l'école, et je dis : « Monsieur le directeur commercial, si vous permettez, les mensualités des crédits que nous accordons à notre clientèle privée sont prélevées le 5 du mois. En effet, on estime qu'à cette date, la paye du mois précédent est arrivée, et qu'elle n'est pas encore totalement dépensée. Voilà qui est très judicieux ! Alors Messieurs, nous prélèverons le 4 du mois ! »

C'est pourquoi, encore aujourd'hui, les abonnés de CANAL+ sont prélevés le 4 du mois.

En sortant de la réunion, un des « pontes » me dit : « Mais Lefrançois, comment saviez-vous cela ? »

C'est que Monsieur, je suis passé par l'école de formation !...

 Alain LEFRANÇOIS

HUMOUR BANCAIRE



Un fils de banquier dit à son père :
« Papa, prête-moi 20 euros, mais ne m'en donne que 10. »

Le père demande : « Pourquoi, mon garçon ? »
« Comme ça, tu me devras 10 euros, je te devrai 10 euros et nous serons quittes ! »

Bulletin d'adhésion

Je soussigné : M^{me} M^{lle} M. Prénom* : Nom* :
Adresse (n° - rue)*
Complément d'adresse (lieu-dit - bâtiment, etc.)
Code postal* : Bureau distributeur* :
N° de téléphone* : N° portable :
E-mail (en majuscules) : Date de naissance* : / /
Statut* : Agent en activité Agent retraité Bénéficiaire d'une pension de réversion SG
Dernière affectation :
* Champs obligatoires.

souhaite adhérer à l'Amicale des retraités du groupe Société Générale et accepte de régler la cotisation annuelle de 21 € ainsi que l'abonnement au journal *L'Ancien de la Banque* au tarif spécial adhérent de 4 € TTC, soit un total de 25 €* (total pour bénéficiaire d'une pension de réversion : 20 €).

Je souhaite, par ailleurs, verser € en plus pour le fonds de soutien de l'Association.

Je règle le montant global, soit € par prélèvement en complétant le mandat de prélèvement ci-dessous**.

En cochant cette case, je consens à ce que mes données saisies soient exclusivement utilisées dans le cadre des activités de l'Amicale sachant que je garde un droit d'accès, de rectification voire de suppression de mes données personnelles.

Fait à : le : Signature :

Retourner le tout à Société Générale ARSG 75886 Paris - Cedex 18 ou au délégué de votre région.

* Tarif applicable à compter du 1^{er} janvier 2019.

** Il est possible de régler la première cotisation par chèque à l'ordre de l'Amicale des retraités du groupe Société Générale. Dans ce cas, joindre le chèque au bulletin d'adhésion.

Mandat de prélèvement SEPA

Désignation du titulaire du compte à débiter	Désignation du créancier
Nom, Prénom Adresse Code postal Bureau distributeur	Société Générale ARSG 75886 Paris - Cedex 18 ICS : FR 47 ZZZ 457683
Désignation du compte à débiter	
Identification internationale du compte (IBAN) <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	Identification de la banque (BIC) <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>

Joindre obligatoirement un Relevé d'identité bancaire

Désignation du tiers débiteur pour le compte duquel le paiement est effectué (si différent du débiteur lui-même et le cas échéant)
Nom, Prénom

En signant ce mandat j'autorise l'ARSG à envoyer des instructions à ma banque pour débiter mon compte et ma banque à débiter mon compte conformément à ces mêmes instructions. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution sur simple demande à ma banque dans les huit semaines suivant la date de débit de mon compte ou, en cas de prélèvement non autorisé, dans les treize mois au plus tard. Je réglerai le différend directement avec l'ARSG.

En cochant cette case, je consens à ce que mes données saisies soient exclusivement utilisées dans le cadre des activités de l'Amicale sachant que je garde un droit d'accès, de rectification voire de suppression de mes données personnelles.

Fait à : le : Signature du titulaire du compte :

Assemblées, repas, sorties...

3^e : Côtes d'Armor - Finistère - Ille-et-Vilaine - Morbihan

Patrick DE BEAUCHAMP : 09 63 00 26 80
E-mail : pat.debeauchamp@orange.fr

Assemblée-repas du 2 juin 2022 *Retrouvailles pour la 3^e Région - Morbihan*

>> Le jeudi 2 juin, après trois années d'interruption (cause Covid), nous avons réussi à organiser, enfin, notre assemblée-repas au « Moulin de Saint-Yves », dans un site très agréable.

Le matin, nous étions une trentaine à effectuer la visite du Parc animalier « Les Terres de Nataé » (ancien zoo de Pont-Scorff), en avant-première, car le Parc n'ouvrira ses portes au public que mi-juin (ou fin juin!). L'environnement était bruyant et beaucoup de va-et-vient d'ouvriers et de véhicules de chantier, mais cela donnera envie de refaire la visite plus tard lorsque tout sera en place et plus calme! **Tous les animaux n'étaient pas encore arrivés et nous avons pu constater qu'il restait encore beaucoup de travail à faire avant l'ouverture!** Les explications de l'animateur sur les différents animaux étaient très documentées, l'ambition étant la protection et la préservation des espèces menacées. **Nous souhaitons la réussite de cette belle expérience.**

Puis, nous étions **soixante-dix-sept** (un peu moins que d'habitude car, à cette période, plusieurs étaient en voyage ou cure) **pour partager un bon repas apprécié par tout le monde.**

Mme Ryo, directrice des agences du Pays de Lorient, représentait **M. Stern**, directeur régional Rennes, et **Mme Nicolas de March**, directrice régionale Brest. Nous l'avons remerciée de sa présence. Elle a évoqué l'évolution de la Société Générale et la réunion avec le Crédit du Nord.

M. de Beauchamp, notre délégué régional, a rappelé **les décès survenus depuis mars 2019 :**

M. Wendling, Mme Vandamme, M. Le Tohic, M. Chotard, M. Jeannet, M. Montroyal, M. Martin, et fait observer une minute de silence en leur mémoire.

Puis, **les nouvelles adhésions depuis 2019 :**

Mme Canty, Mme Le Tohic, M. Guilgars, M. Gauthier, Mme Correira, Mme Pointet, M. Maffre. Bienvenue à ces nouveaux retraités.

Le beau temps étant là, nous avons pu profiter de la terrasse pour lever nos verres et remercier Mme Ryo pour le champagne offert par la Société Générale.

> Après un après-midi qui a permis des retrouvailles appréciées, nous nous sommes quittés en espérant à l'avenir un rythme plus normal pour nos réunions.

7^e : Côte-d'Or - Doubs - Haute-Saône - Belfort

Jean-Luc BRESSAND : 03 80 58 07 95 - 06 66 39 60 69
E-mail : jeanluc.bressand@gmail.com

Assemblée-repas Côte d'Or *Le 12 mai 2022*

>> Trente-trois amicalistes et leurs conjoints ont eu plaisir à se retrouver le 12 mai 2022 pour un moment de convivialité à Brazey-en-Plaine, commune de 2500 habitants de la plaine de Saône, au restaurant « Home Cooking ». C'est le club hippique local qui abrite le restaurant. **Stéphane Poisson**, le directeur de la DEC, était des nôtres.



Un point d'étape sur « **Région 7 aujourd'hui... on en est où ?** » est fait par le délégué. Le directeur de la DEC donne les « **dernières infos** » sur la marche de notre **Entreprise** et celle de la DEC de Dijon, puis tout le monde se retrouve autour du repas préparé par Home Cooking.

> **Chacune et chacun ont pu apprécier les différents mets servis...** mais au final, **le plaisir de se retrouver** après cette longue période d'incertitudes et les **conversations animées** resteront sans nul doute les deux faits marquants de cette journée.



Assemblée-repas et visite de musée Doubs et Territoire de Belfort

Le 2 juin 2022

>> S'il est inutile de présenter Sochaux-Montbéliard et Peugeot, il est par contre utile de préciser que vingt-six amicalistes et leurs conjoints se sont retrouvés le 2 juin 2022 dans la matinée pour une visite complète et guidée du Musée de l'aventure Peugeot.

Beaucoup de choses à voir sur l'**histoire Peugeot** (moulin à café, outils, voitures, camions, département compétition, projets automobile, etc.): deux heures de visite qui sont passées trop vite. **Apéritif et repas** nous ont été servis dans un salon particulier du Musée.

> Les conversations animées n'ont pas porté que sur la visite, mais peut-être bien plus sur le plaisir de se retrouver après cette période Covid.

7^e bis : Jura - Saône-et-Loire

Jean-Luc BRESSAND : 03 80 58 07 95 - 06 66 39 60 69

E-mail: jeanluc.bressand@gmail.com

Assemblée-repas et visite de musée

Le 9 juin 2022

>> Une journée « toute en modération » pour les « retrouvailles » des vingt-quatre amicalistes et leurs conjoints de Saône-et-Loire et du Jura.

Rendez-vous en milieu de matinée pour une visite guidée du Musée relatif au travail de la vigne dans le Mâconnais et à la vinification du vin. Passionnant de découvrir les objets de toutes tailles, pressoir, contenant, etc. permettant d'obtenir au final de délicieux breuvages (modération!).

Tous se retrouvent autour de bonnes bouteilles pour un **apéritif** au son du limonaire (toujours dans la modération!). **Un repas**, aux dires de tous, **parfait et très apprécié**, permet de renouer et reprendre là où on les avait laissées, il y a deux ans, les conversations.





Un petit train emporte tout le monde l'après-midi pour une **visite complète du domaine**, ses chais, sa gare, ses vignes et son jardin harmonieusement fleuri. Un saut rapide aux célèbres vignes du « Moulin à vent » dominant toute cette région viticole.

> Une belle journée qui en appelle d'autres !

16° : Maine-et-Loire - Deux-Sèvres - Vendée

Serge MOREL : 06 29 33 80 53
E-mail : serge.morel-argsg16@laposte.net

Le joli temps des retrouvailles Assemblée-repas du jeudi 12 mai 2022

>> Barbara, la longue dame brune, aurait pu le chanter... Quel joli temps, le temps des retrouvailles.

Le 12 mai, sous un doux soleil de printemps, les amicalistes du Maine-et-Loire se sont retrouvés avec grand plaisir à Beaucouze au restaurant « L'Hoirie », charmant restaurant de la banlieue angevine... là où, paraît-il, la douceur légendaire, chère au poète, règne en maître, et ce toujours sous le regard attendri du roi René.

Le **non-essentiel** était, après deux années d'errance et de tâtonnements sanitaires, redevenu **essentiel**... et ce, pour notre plus grand ravissement. Se remémorer les sympas souvenirs du passé, certes, mais aussi et surtout, parler des petits bonheurs vrais du présent et des projets bleus de l'avenir... **Voilà, tel a été le programme de cet après-midi des amicalistes du 49, toutes et tous ravi(e)s de ces retrouvailles.**

Je tiens à remercier **Roula Blimo**, directrice de la DCR de Nantes, non seulement pour nous avoir offert le champagne, mais aussi, pour sa disponibilité et son soutien tout au long de l'année auprès des retraités du Maine-et-Loire et de la Vendée. Roula, qui ne pouvait être présente ce jour-là, nous avait délégué pour représenter la DCR de Nantes,

deux membres éminents de l'UC d'Angers en les personnes de **Fabienne Chambellant** et **Samuel Guerry**, fort bien connus et appréciés de leurs « anciens » collègues. Fabienne et Samuel ont pu nous donner **des nouvelles de la « Maison »**... nouvelles toujours appréciées par les amicalistes retraités.

> **Et bien sûr, rendez-vous fut pris pour l'année prochaine.**

23^e : Aube - Marne

Annick JABAUD : 06 11 39 82 08

E-mail : jabaud.annick@orange.fr

AG du 24 mai 2022

Witry-les-Reims dans la Marne

>> C'est sous un franc soleil printanier, le 24 mai 2022, que nous avons enfin pu nous retrouver après deux années d'isolement au « Champ du Coq ».

Les participants au nombre de vingt-cinq dont seize adhérents étaient très heureux de se retrouver dans un cadre idyllique et avec un menu amélioré à l'occasion de ces « retrouvailles ».

Monsieur Philipps, directeur de la DEC, n'avait malheureusement pas réussi à se libérer mais nous avait offert le champagne à l'apéritif.



> **Les amicalistes présents et leurs conjoints ont eu du mal à se quitter!** Ils ont pu échanger et sont repartis bien décidés à revenir l'an prochain un peu plus nombreux peut-être...

AG du 31 mai 2022

Bar-sur-Aube dans l'Aube

>> Le mardi 31 mai 2022, c'est au restaurant « Les Tonnelles » à Bar-sur-Aube que s'est déroulée la 2^e assemblée de la 23^e région organisée par **J-L. Caillet**. Sont réunis à ce repas **vingt participants** dont quatorze adhérents, cinq conjoints et un invité **Monsieur Collavini** de l'agence de Troyes.



> **Belle réussite pour ce repas** avec le même espoir de se retrouver l'an prochain et, si possible, plus nombreux !

29° : Hérault

Joseph TEIXIDO : 04 67 26 28 55 - 06 88 98 12 63

E-mail : joseph.teixido@free.fr

Assemblée-repas du 1^{er} juin 2022

>> **Soixante-seize amicalistes et invités se sont retrouvés à 10 heures au « Jardin Saint-Adrien » près de Béziers, pour admirer un des nombreux bijoux du Languedoc-Roussillon. Ce jardin merveilleux a été couronné en 2013 lors d'une grande émission de télévision « Le jardin préféré des Français » animée par Stéphane Bern : le numéro 1 honoré par des centaines de milliers de téléspectateurs.** Pour la petite histoire, le très grand parking qui jouxte le jardin s'est trouvé trop petit pour accueillir tous les visiteurs venus admirer le lieu suite à l'émission. **Ce jardin était au départ une carrière d'origine volcanique composée de basalte et de fines particules d'argile ce qui rend les bassins totalement étanches.** Le Moyen-Âge a été le début de l'exploitation de la carrière.



La visite s'est terminée vers 11 h 15, la propriétaire nous a offert le verre de l'amitié.

Nous nous sommes déplacés ensuite au restaurant situé à 6 km de là, dans un ancien couvent de bonnes sœurs. Le maître des lieux nous attendait pour nous servir un apéritif avec mignardises, puis un délicieux repas qui s'est terminé par le champagne offert par le directeur régional **René Alary**.

Nous avons pu discuter avec quelques amicalistes de la situation de l'Amicale et de son avenir. La réunion entre l'Amicale du Crédit du Nord et celle de la Société Générale qui devait avoir lieu le 13 juin était au centre des discussions. Chacun attend les résolutions qui seront prises pour faire perdurer notre Association.

> **Une fois la fin du repas arrivée, chacun a repris le chemin du retour en se donnant rendez-vous pour 2023, avec la promesse de la réaliser proche de Montpellier.**

30° : Alpes-de-Haute-Provence - Var

Joël VILLECROZE : 06 12 19 14 33

E-mail : amicale.rsg30@gmail.com

Assemblée-repas des 9 et 30 juin 2022

>> **Les assemblées-repas de Toulon-Hyères du 9 juin et Manosque du 30 juin se sont tenues dans une ambiance amicale et chaleureuse dont les retrouvailles d'anciens collègues avec de nouveaux adhérents.**

C'est ainsi que **la manifestation du 9 juin de Toulon-Hyères** a débuté par **le dépôt d'une gerbe** de l'Amicale des Anciens Combattants de la Société Générale au Monument d'Hyères 3000, en tant qu'associée à notre journée. Elle fut suivie d'**un convivial repas** clôturé par le traditionnel champagne offert par **François Loiseau**, directeur régional du Groupe de Toulon, représenté par **Thierry Nadal**, directeur de l'agence d'Hyères.



Notre manifestation du 30 juin à Manosque sera précédée par la visite de l'entreprise bio « Terre d'Oc née du talent des femmes », que nous remercions pour son accueil et la délicate attention envers les amicalistes. **Le déjeuner**, à l'auberge de la « Reine des Près » de Mane, constituera le point d'orgue de cette journée avec un fort moment de détente et d'amitié, sans omettre, bien entendu, l'aspect « gustatif » qui fera l'unanimité...!

> **Ces manifestations constituent des « temps forts » dans la vie de notre Amicale en région, car elles contribuent à développer entre tous les participants un « lien » à nul autre pareil.**

33^e : Manche

Jacques HEUTTE: 02 31 84 87 16 - 06 08 58 45 21

E-mail: heutte.jacques@neuf.fr

Assemblée-repas de notre délégation

>> **C'est sous un soleil printanier que Jacques Heutte, délégué pour le département de la Manche, a eu le plaisir de recevoir 80 adhérents participants à cette manifestation.** Il était accompagné d'**Évelyne Battaglino**, nouvelle déléguée pour le Calvados.

Parmi les invités, **Laurent Salembier**, directeur régional de la DCR de Caen, lui a fait l'amitié de participer à cette assemblée malgré un emploi du temps chargé. Ce dernier n'a pas manqué d'intervenir en évoquant **l'avenir de notre Maison** ainsi que les bouleversements constatés depuis plusieurs mois et à venir avec la fusion avec notre filiale, le Crédit du Nord. Pour respecter la tradition, il a offert le champagne ce dont nous le remercions vivement.

Notre hôte, le restaurant « Le Fruitier » à Villedieu, a tenu à marquer notre quinzaine d'assemblées dans son établissement, ce qui a été fort apprécié par tous les participants.

Le délégué, nouvellement nommé à la tête de **la gestion du fonds de soutien de notre Amicale**, n'a pas manqué d'évoquer l'existence de ce dernier, peu utilisé et méconnu. Il a ensuite insisté sur **le besoin de renouvellement de nos effectifs** qui sont en baisse constante. **Les adhérents sont mis à contribution pour le recrutement de nouveaux adhérents.**

> **Cette journée, qui s'est terminée vers 17 heures, s'est déroulée dans une excellente ambiance à la grande satisfaction de tous les participants.**

35^e : Aisne - Somme

Yvonne LEWANDOWSKI: 06 48 51 46 85

E-mail: dr35lewanmoliere@gmail.com

Assemblée-repas du 19 mai 2022 pour le département de l'Aisne

>> **Romain Paris**, directeur de Groupe de Saint-Quentin, et **Julie Rivière**, directrice de l'Agence de Saint-Quentin, **nous ont fait l'honneur de participer à notre assemblée-repas.** Leur présence a été très appréciée parmi l'assistance. Nous les remercions d'avoir respecté « la tradition des bulles », ainsi qu'un petit cadeau en souvenir.

Cinquante amicalistes et invités se sont déplacés pour assister à notre assemblée-repas qui a eu lieu



au restaurant « Le Relais Charlemagne » à Samoussy, près de Laon, afin de partager ce traditionnel moment de convivialité. **Accueil chaleureux et mets savoureux.**

Assemblée-repas du 2 juin 2022 pour le département de la Somme

>> Vingt-et-un amicalistes et invités se sont déplacés pour participer à notre traditionnel repas amical des « Anciens » qui a eu lieu au restaurant « La Table du Marais » à Amiens. Un cadre agréable près d'un site aquatique et des mets savoureux. Nous avons, par ailleurs été très touchés par la présence de **Roger Halimi**, administrateur et membre du Bureau parisien de l'ARSG, qui a animé le débat sur la manière « d'attirer » de nouveaux adhérents.

À ces deux assemblées, nous avons fait part de notre prochain retrait du poste de déléguée régionale et co-déléguée pour nos deux départements de l'Aisne et de la Somme, en considérant que **le moment était venu de permettre à de nouvelles idées et autre talent de s'exprimer** pour continuer à partager le plaisir de la convivialité et de la rencontre. Nous avons eu **une pensée particulière** pour les adhérents qui nous ont quittés et ceux qui luttent contre la maladie.

> **Tous les participants ont apprécié le cadre choisi, son côté convivial et aussi la qualité des menus servis. Chacun s'est promis de revenir l'an prochain... sous un autre règne...**

✉ Yvonne LEWANDOWSKI et Élisabeth MOLIÈRE

40^e: Vaucluse

Robert VIVÈS: 04 90 87 45 55 - 06 87 37 82 77
E-mail: vivesmfr@gmail.com

16 juin 2022: des retrouvailles caniculaires pour notre assemblée-repas

>> Il y a déjà longtemps que le matin s'est éveillé, calme et frais après une trop courte nuit.

Dans la voiture en allant au restaurant, j'écoute distraitemment la radio qui débite les nouvelles :
 « *Canicule sur le Sud-Est de la France. Les températures avoisineront les 38°C au plus fort de la journée. Les indicateurs Covid remontent. La guerre en Ukraine redouble de violence. Majorité relative ou absolue pour la coalition présidentielle ? Quel entraîneur pour le Paris-Saint-Germain ?* »

Aucun véhicule n'est garé sous la rangée de peupliers qui borde le parking du restaurant. Les cigales jettent leur cri strident dans un ciel désespérément bleu depuis des semaines. **L'arrivée des voitures s'accélère.** Les cercles bavards se forment aussitôt. Un peu à l'écart, je reconnais facilement des voix et des expressions familières. Le groupe reformé se dirige vers une oasis de verdure cachée au fond du parc. Tout le monde s'y arrête parce qu'il y fait frais et que... c'est le lieu de l'apéritif. Les échanges se poursuivent. **Autour d'une table, les discussions sont particulièrement animées :** un album photo retient toutes les attentions. Une équipe de foot du milieu des années 1970 prend la pause : Platini, Giresse, Tigana...? Non, c'est simplement l'équipe de foot de la Société Générale Avignon avec le logo rond, identité visuelle de la SG de l'époque, bien en évidence sur les maillots. Les commentaires féminins, extra-sportifs, et les commentaires masculins, sportifs, se répondent et se terminent par un repli prudent vers la salle de restaurant... climatisée!



Le silence se fait... Bonjour, bienvenue et merci pour votre présence... Après avoir salué **la mémoire de nos collègues défunts : Germain Roux, Michel Leroux, Marie-Thérèse Garcin et Jean-Louis Hébert.** Nous souhaitons **la bienvenue aux nouveaux adhérents : Bernard Jean et Gérard Reygnier.**

La bouillabaisse organisée le 31 mars dernier à Port Camargue - Le-Grau-du-Roi a été évoquée, la réussite de cette journée a été unanimement soulignée et restera dans les mémoires.



Nous avons demandé à **Yannick Calamy**, directeur de la DCR, que nous avons retrouvé avec plaisir, de **nous présenter la DCR d'Avignon et notre Maison.** Nous savions tous que la SG des chiffriers, lettres de change, chèques, avait disparu, mais **cet exposé nous a fait découvrir qu'une (r)évolution est en marche.** L'intelligence artificielle repose sur la collaboration homme-machine qui est essentielle. Elle change radicalement les méthodes de travail qui doivent être repensées. Nous sommes en présence d'un pouvoir de transformation, une source potentielle d'innovation, un gain d'efficacité, une adaptation rapide, une rationalisation des tâches répétitives sans précédent. La fusion avec le Crédit du Nord a été évoquée.

Après le champagne offert par la DCR, **Marc Lhéritier**, administrateur, nous a présenté **l'Amicale** en insistant sur **notre rôle pour attirer de nouveaux adhérents.** Il nous a rappelé, cela n'a pas été inutile, l'importance du fonds de soutien, le paiement de la cotisation par prélèvement SEPA. Il nous a encouragés à lire « Culture&Vous » et la « Lettre ARSG UFRB ». Il a répondu à nos questions. **Mieux on connaît l'Amicale, mieux se manifestent les liens qui rattachent les générations les unes aux autres.** Nous remercions les deux intervenants qui ont su nous faire entrer dans la Société Générale d'aujourd'hui et de demain.

> Ce fut une plaisante journée de retrouvailles, différente de l'assemblée générale 2021, car elle nous a procuré la certitude réconfortante de nouvelles rencontres. L'assemblée générale est une aventure avec ses surprises, ses rencontres imprévues, ses discussions et ses rires; c'est surtout une aventure où l'on n'est jamais seul. Sur le parking désert, un vent léger vient de se lever, il attise soudain un parfum de tilleul. Mes pas font taire une volée de cigales accrochées aux peupliers frémissants. **L'Amicale crée ces moments nouveaux, elle nous permet de jamais négliger une occasion de nous connaître et elle nous aide à prendre conscience de devoir nous adapter à une société en pleine évolution.**

77^e: Seine-et-Marne

Gilbert BAUDRY : 06 82 74 50 82

E-mail : arsg.reg77@gmail.com

Notre journée à Compiègne, le 12 mai 2022

>> Dès 8 heures, trente-cinq amicalistes étaient au rendez-vous pour se rendre à Compiègne et nous avons eu le plaisir d'accueillir Morane Blanc.

Programme de la journée :

- **Visite guidée du château** : les appartements de l'empereur et de l'impératrice.
- **Déjeuner** dans une auberge forestière.
- **Visite du village forestier** de Saint-Jean-aux-Bois.

Le Château de Compiègne est pratiquement achevé en 1380 à la mort de Charles V. C'est à Louis XIV que l'on doit le château actuel. Louis XVI y apporta aussi quelques modifications, notamment la Salle des Colonnes et la Salle des Gardes, des aménagements intérieurs et particulièrement l'appartement du roi et de la reine. Napoléon I^{er} ordonna des travaux pour une nouvelle distribution des espaces. Enfin, Napoléon III qui appréciait particulièrement le château, en fit un haut lieu de la vie de cour et de l'exercice du pouvoir.



L'originalité et la beauté du plus grand château néo-classique français, la qualité de ses décors intérieurs et de son mobilier constituent un ensemble unique, un lieu historique. Aux côtés de Versailles et de Fontainebleau, le Château de Compiègne est l'une des trois plus importantes résidences royales et impériales françaises. En parcourant les appartements de l'empereur et de l'impératrice, nous avons voyagé entre le XVIII^e siècle et le Second Empire.

Cette visite s'est achevée vers midi et nous nous sommes rendus pour le déjeuner à l'Auberge.

Notre excellent repas terminé, nous sommes allés visiter le village de Saint-Jean-aux-Bois, village paisible et agréable. Nous découvrons le vieux chêne (800 ans) ; l'église abbatiale (classée en 1849) dont la pureté de l'architecture intérieure est d'une grande rareté ; la Porte fortifiée (classée en 1889) qui avait pour but de démontrer l'entrée d'un puissant domaine qui accueillait des religieuses bénédictines ; et enfin, un restaurant « La Bonne Idée » où Émile Carrara composa la musique du fameux « Amant de Saint-Jean ».

> De retour à Lagny vers 18 h 30, les amicalistes se quittèrent en emportant un bon souvenir de cette journée. Merci à Gilles pour ces belles photos et merci à tous et à bientôt.

91^e: Essonne

Didier BLIN : 06 60 80 52 20

E-mail : didier.blin@neuf.fr

Repas annuel de notre délégation

>> Le vendredi 13 mai 2022 s'est tenu le repas annuel de la délégation de l'Essonne en présence de Roger Halimi.

Après une longue période d'inactivité pour notre délégation, ce déjeuner a été l'occasion pour nos amicalistes de se retrouver (certains après plus de vingt ans!) et à tous d'échanger. Cette manifestation nous a également permis de souhaiter la bienvenue à nos trois nouveaux adhérents 2022.



Roger Halimi a de nouveau présenté l'Amicale et ses activités. Il a insisté sur la nécessité de recruter de nouveaux amicalistes. Des bulletins de parrainages ont été remis à tous les participants.

Lors de ce repas, des fiches de souhaits ont été distribuées afin de sonder nos amicalistes sur leurs attentes en termes d'activités culturelles et sociales. Elles nous permettront de faire des propositions plus ciblées. Tout le monde a été très satisfait du repas proposé et de l'ambiance générale. Merci à tous et à très bientôt sur l'Essonne.

94^e: Val-de-Marne

Daniel PECCIARINI : 01 46 86 11 44 - 06 62 94 18 01

E-mail : daniel.pecciarini@club-internet.fr

Visite du Palais de l'Unesco

>> Le jeudi 31 mars 2022, vingt-cinq adhérents avaient répondu favorablement à notre proposition de visite du Palais de l'Unesco.

La visite du groupe animée par un guide passionné nous a permis de découvrir, outre l'organisation et les missions de l'Unesco, le bâtiment et son jardin avec ses œuvres dont celles de Miro et de Picasso...

Malgré le temps peu engageant, tous les participants ont apprécié cette visite très intéressante.



OFFRES SPÉCIALES SÉNIORS

thalazur

Thalassothérapie ■ Hôtel & Spa



9 destinations d'exception
réparties sur 3 littoraux français

**Bénéficiez
de séjours allant
Jusqu'à **-25%****

sur les cures 6 jours,
escales 3 jours, et
courts séjours de
1 à 5 jours

Informations & réservations :

01 48 88 89 94 – inforeservation@thalazur.fr
ou sur www.thalazur.fr en mentionnant
le code de l'ARSG CETHALS1978

ARSG